

# Communiqué

## Les prochaines étapes du processus d'examen du projet Mackenzie sont définies

2004-01

Pour publication immédiate

**CALGARY (le 11 mars 2004)** – Le Comité des présidents des organismes d'évaluation des répercussions environnementales et de réglementation a défini officiellement les prochaines étapes du processus d'examen du projet gazier Mackenzie proposé.

Les présidents se rencontrent régulièrement pour faire un échange d'information et veiller à ce que les décisions qui s'imposent dans le cadre de leurs mandats soient coordonnées. Ils représentent le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, l'Office des eaux des T.N.-O., l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et l'Office national de l'énergie.

« Les parties intéressées souhaitent que le processus de traitement des demandes soit minutieux, expéditif et transparent, et en confirmant dès maintenant les délais fixés pour le traitement d'une demande, les membres du Comité créent les conditions qui permettront de répondre à cette attente », a déclaré le président de l'Office national de l'énergie, Ken Vollman, au nom du Comité des présidents.

Les prochaines étapes sont conformes aux engagements pris dans le *Plan de coopération visant l'évaluation des répercussions environnementales et l'examen réglementaire d'un projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest*. Ce dernier a été publié en juin 2002.

Les présidents se sont entendus sur le fait qu'en fixant les dates principales, ils font la preuve de leur volonté de tenir compte de l'opinion des gens du Nord et des autres parties concernées par le processus de traitement des demandes, qui restera transparent et susceptible d'examen public.

Les présidents ont convenu des étapes suivantes :

- Publier les détails du programme de financement des participants pour la Commission d'examen conjoint d'ici le début d'avril et établir un comité d'ici la fin d'avril pour examiner les demandes de financement.
- Ouvrir le bureau d'Inuvik du Secrétariat du projet de gaz du Nord d'ici le début d'avril.

- Mettre la touche finale à l'entente entre organismes de réglementation d'ici la fin d'avril, entente faisant état de l'engagement de ces organismes à coordonner leurs processus respectifs.
- Appuyer l'engagement de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie à achever l'étape 1 de son évaluation environnementale et prendre une décision sur un renvoi devant la Commission d'examen conjoint d'ici le 21 mai.
- Achever le projet de Cadre de référence pour l'étude des effets environnementaux et le publier pour commentaires publics d'ici le 1<sup>er</sup> juin.
- Achever le projet d'Entente sur les répercussions environnementales d'un projet de gaz du Nord (connu sous le nom d'Entente sur la Commission d'examen conjoint) et le publier pour commentaires publics d'ici le 1<sup>er</sup> juin.
- Nommer les membres de la Commission d'examen conjoint d'ici la fin de juin. La Commission serait un organisme indépendant de sept personnes nommées conformément au *Plan de coopération*.
- Achever l'entente sur la Commission d'examen conjoint et le mandat de celle-ci d'ici le début de juillet.

« Les engagements pris par les présidents aujourd'hui permettront de faire en sorte que les différents organismes et conseils seront prêts à faire le traitement des demandes dès le mois de juillet », a déclaré Brian Chambers, directeur général du Secrétariat du projet de gaz du Nord.

Les présidents devraient se réunir de nouveau à Inuvik en avril.

Le Secrétariat du projet de gaz du Nord a été créé pour garantir que le public a un accès facile et efficace à l'information concernant l'évaluation environnementale et l'examen réglementaire du projet gazier Mackenzie, et pour coordonner la participation du public.

-30-

### **Renseignements :**

Annette Bourgeois  
 Manager, Communications  
 Northern Gas Project Secretariat  
 Tel.: (867) 766-8602  
 Fax: (867) 766-8624  
 Toll-free 1-866-372-8600  
[abourgeois@ngps.nt.ca](mailto:abourgeois@ngps.nt.ca)  
[www.ngps.nt.ca](http://www.ngps.nt.ca)